

Des amendements substantiels feront suite au retrait stratégique du projet de loi no 1

par Lysiane GAGNON
de notre bureau de Québec
QUÉBEC — Le nouveau projet de loi sur la langue, que le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camille Laurin, déposera vraisemblablement à l'Assemblée nationale mercredi ou jeudi prochain, contiendra des amendements "substantiels" dont l'un des plus importants, selon ce qu'a appris LA PRESSE de bonne source, fera disparaître l'article 172 du projet de loi 1, donnant du même coup présence à la Charte des droits et libertés de la personne sur la Charte de la langue française.

Cet article, l'un des plus critiqués dans divers milieux, avait pour effet d'enlever à la Charte des droits son caractère de loi fondamentale, notamment au chapitre de la discrimination selon la langue. C'est pour éviter "des tracasseries juridiques", soit l'éventuelle contestation de la Charte de la langue française devant les tribunaux, que le gouvernement aurait décidé de procéder de cette façon.

Il n'est pas impossible, cependant, que la nouvelle version du projet de loi contienne, à d'autres articles, des dérogations par rapport à la Charte des droits, lesquelles auraient pour effet de donner présence à des dispositions très spécifiques de la Charte de la langue française. Pour tout le reste, c'est la Charte des droits qui prévaudrait.

Le symbole disparaît...
Ce projet de loi amendé portera le numéro 101 plutôt que le numéro un, qui avait été choisi pour sa valeur symbolique, le gouvernement souhaitant que

l'histoire retienne que sa première législation portait sur l'affirmation linguistique de la majorité québécoise.

Ce changement tient à des questions de procédure: c'est pour clore le plus rapidement possible les travaux de la commission parlementaire sur la langue, et pour éviter le mini-filibuster qu'avaient amorcé l'opposition libérale et unioniste, que le gouvernement décidait hier midi, recourant à une procédure sans guère de précédent dans les annales parlementaires, de retirer carrément son projet de loi (ce qui dès lors faisait perdre à la commission parlementaire sa raison d'être), alléguant que les amendements seraient assez substantiels pour justifier la présentation d'un nouveau projet de loi, qui portera le numéro 101.

À 13 heures, hier, la commission parlementaire a pris fin sous les protestations de l'opposition qui, dès ce week-end-ci commencera à fourbir ses armes pour les débats parlementaires de la semaine prochaine.

Si le chef de l'Union Nationale, M. Rodrigue Biron, a déjà fait savoir qu'il n'entend pas entreprendre de guerre ouverte sur le contenu du projet de loi et semble avoir réussi à apaiser les colères de son unique député récalcitrant, M. William Shaw (qui est le seul anglophone de la députation unioniste), le Parti libéral paraît quant à lui divisé sur la question.

Durant les audiences publiques de la commission parlementaire, les principaux porte-parole du PLQ, Mme Thérèse

Lavoie-Roux et M. Fernand Lalonde, ont fait une opposition plutôt modérée aux principes fondamentaux du projet de loi, et Mme Lavoie-Roux a fait valoir sa position en faveur de la langue maternelle de l'élève comme critère d'accès à l'école anglaise. Mais le caucus libéral, non plus que la direction du parti, n'a pas réussi encore à adopter une position commune. Tout cela devrait sans doute faire l'objet de vives discussions, ce week-end-ci, à la réunion du conseil de direction du PLQ, qui se déroule à La Malbaie.

Un long débat public

Au cours des cinq semaines d'audiences publiques, la commission parlementaire a entendu 70 mémoires, sur les 264 qui avaient été soumis au secrétariat des commissions, de la part d'organismes et d'individus. Cela correspond à peu près au bilan de la commission parlementaire sur la loi 22, en 1974, quoique que cette dernière avait suscité moins de représentations de la part du public (183 mémoires), et avait séjourné un mois seulement. (C'est déjà beaucoup: les commissions parlementaires sur la langue constituent des records de durée!)

Comme en 1974, les mémoires qui n'ont pu être présentés de vive voix par leurs auteurs seront publiés en annexe au journal des Débats, et le ministre Laurin affirme les avoir tous lus et s'en être inspirés pour l'élaboration des amendements à sa Charte.

Les principaux amendements

Il semble que le conseil des ministres ait approuvé, à sa réunion de cette semaine, tout ce qui restait encore en suspens dans les amendements.

L'une des dispositions les plus controversées, au sein même du cabinet (celle qui interdira l'accès à l'école anglaise aux familles qui viendraient à l'avenir s'établir au Québec en provenance des autres provinces canadiennes), sera vraisemblablement maintenue. On se rappelle que le ministre Laurin tenait fermement à cet aspect de la loi — mais que cet avis n'était pas partagé par des ministres influents comme M. Claude Morin, non plus que par le premier ministre Lévesque lui-même, en raison de l'impact négatif que cela pourrait avoir sur les négociations en vue de la souveraineté-association.

Le ministre Laurin — dans un geste évidemment stratégique — publiait cette semaine des projections démographiques réalisées par des spécialistes à l'emploi du gouvernement, qui montrent que l'ouverture de l'école anglaise aux futurs "immigrants" des provinces anglaises maintiendrait le statu quo dans le réseau scolaire, et ne réduirait pas la proportion de la clientèle du secteur anglais. Il semblerait que ces statistiques aient réussi à convaincre au moins la majorité des membres du cabinet, en dépit du fait qu'un grand nombre de mémoires soumis à la commission parlementaire se sont opposés à la formule du ministre Laurin, dont plusieurs provenaient même de milieux francophones sympathiques par ailleurs à l'ensemble du projet de loi.

Parmi les amendements prévus, le premier ministre Léves-

que et le ministre Laurin ont déjà donné l'assurance que le préambule du projet de loi, qui stipulait que le français est "depuis toujours la langue du peuple québécois", serait amendé de manière à préciser qu'il s'agit plutôt de la majorité de la population, et à reconnaître aux premiers occupants du territoire (Inuit et Amérindiens) des droits spécifiques.

(Cette promesse constitue à peu près la seule intervention publique du premier ministre



Camille LAURIN

Lévesque sur le contenu du projet de loi. M. Lévesque n'est jamais apparu, ne serait-ce qu'en passant, dans la salle où se déroulaient les travaux de la commission parlementaire sur la langue, et n'a d'ailleurs jamais caché les réticences avec lesquelles il s'était résigné à légiférer sur la langue).

Autres amendements

On peut s'attendre, par ailleurs, à ce que le style de direction de l'Office de la langue française (qui remplacera l'actuelle Régie) soit modifié dans le sens d'une plus grande collégialité. Le projet de loi en faisait un organisme relevant du ministre plutôt que de l'Assemblée nationale, et dirigé par un seul fonctionnaire. Or, presque tous les organismes qui se sont exprimés sur le projet de loi ont critiqué le caractère bureaucratique du futur Office, ainsi que les risques de partisanerie politique auxquels pouvait donner lieu la formule prévue.

Autres amendements déjà annoncés par le ministre: on éliminera les sanctions les plus draconiennes prévues pour les entreprises qui n'auraient pas francisé leurs opérations dans les délais prévus — et notamment le retrait des permis.

Aux chapitres des sièges sociaux, le ministre Laurin a plu-

sieurs fois affirmé que la politique serait appliquée de manière très souple et permettrait un usage plus développé de l'anglais, particulièrement pour les communications externes. La version initiale du projet de loi prévoyait déjà le principe de mesures d'exception pour les entreprises transnationales et pour les sièges sociaux, et il se pourrait que le législateur se contente d'apporter d'autres précisions au niveau non pas de la loi, mais de la réglementation ou du mode de fonctionnement de l'Office de la langue française.

Chose certaine, les modifications apportées iront dans le sens de l'assouplissement et du compromis, elles pourront parfois se traduire dans la réglementation plutôt que dans la loi elle-même, mais rien n'indique — au contraire — que le gouvernement réponde aux revendications de la minorité anglophone, sinon sur des points relativement secondaires. L'unionisme institutionnel dans l'ensemble des activités publiques, la francisation obligatoire des entreprises et l'accès à l'école anglaise à partir du critère de la fréquentation scolaire antérieure des parents seront vraisemblablement encore les plus grands pincipes sous-jacents du projet de loi numéro... 101.

"La majorité n'est pas représentée à la CECM"

— Rodrigue Dubé

Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Rodrigue Dubé, a affirmé hier qu'"après la décision humiliante prise par les commissaires de la CECM, il ne reste plus qu'à conclure ce que nous appréhendions déjà depuis les dernières élections scolaires: la majorité n'a plus de représentant à la Commission des écoles catholiques de Montréal".

M. Dubé a souligné que pour l'Alliance, il était absolument invraisemblable que les commissaires de la CECM mettent un tel acharnement à s'opposer aux règlements d'application de la Charte de la langue française et qu'ils se placent si ouvertement dans l'illégalité la plus complète.

"Que MM. Taddeo et Montini se maintiennent à leur niveau habituel ne nous étonne guère, a-t-il dit, mais que le président de la CECM, qui représente pourtant un quartier dont la population appuie massivement la Charte, ait atteint un tel degré d'aliénation est pour le moins inquiétant, d'autant plus que, ce faisant, la CECM vient de se ranger dans le camp de l'arrière-garde la plus réactionnaire qui sévise encore au Québec, celle du PSBGM, des commissions scolaires anglo-protestantes et du Montreal Board of Trade.



Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Rodrigue Dubé.

"Les commissaires de la CECM ne s'imaginent sans doute pas encore toutes les conséquences de leur geste. Le gouvernement et la population devront cependant avoir bien à l'esprit la confirmation des appréhensions de plusieurs après les dernières prétendues élections scolaires: la majorité n'est pas représentée à la CECM", a conclu le président de l'Alliance des professeurs de Montréal.

D'ici 5 ans

Le système scolaire protestant craint de perdre 55,000 élèves

par Mariane FAVREAU

Selon des chiffres rendus publics hier par la Quebec Association of Protestant School Boards, l'application de la loi numéro 1 effectuerait une coupe de 40 p. cent dans les effectifs de ce réseau, soit une perte de quelque 55,000 élèves sur une période de cinq ans.

Pour exprimer autrement cette baisse des effectifs, le président de l'organisme, M. W.R. Cooling, parle d'une perte cumulative de 10 p. cent par année due à la non-éligibilité d'élèves dont les parents auront été éduqués en d'autres langues que l'anglais, ou en anglais ailleurs qu'au Québec.

C'est grâce à un sondage effectué en mai dernier auprès des familles d'élèves actuellement dans les écoles protestantes qu'on anticipe non seulement la diminution mais éventuellement la disparition du réseau protestant.

M. Cooling estime en effet que, dans certaines régions rurales, il faudra faire des classes combinées avec le peu d'élèves qui resteront, ce qui inciterait les parents à chercher mieux du côté francophone. Cette loi, selon lui, forcerait l'assimilation totale des Anglais dans le monde rural.

Le sondage

Les 33 commissions scolaires protestantes comptent quelque 130,000 élèves à travers la province. Les résultats fondés sur les réponses de 51,000 familles (les données du PSBGM ne sont pas encore disponibles) indiquent que:

- 60 p. cent des élèves ont au

moins un parent éduqué en anglais au Québec;

- 16 p. cent des élèves ont au moins un parent éduqué en anglais hors du Québec, mais au Canada;

- 13 p. cent des élèves ont au moins un parent éduqué en anglais hors du Canada;

- 12 p. cent des élèves n'ont aucun parent qui a été éduqué en anglais.

Il s'agit toujours de l'école élémentaire. Transposant donc la situation actuelle sur les cinq années à venir à raison d'une baisse de 10 p. cent par an, la QAPSB en arrive à cette diminution de 40 p. cent dans cinq ans (la perte ne s'appliquant pas pour septembre 77 en regard de la scolarité des parents éduqués ailleurs qu'au Québec).

Quant au PSBGM qui compte plus du tiers des élèves du secteur protestant et dont les données ne sont pas encore disponibles, on croit qu'elle seraient pires qu'ailleurs à cause des nombreux immigrants qui fréquentent cette commission. Mais cela reste à prouver, le secteur anglophone de la CECM anticipant au contraire une hausse de ses effectifs en septembre.

D'autre part, M. Cooling croit que sans la loi 1 le réseau protestant ne diminuerait pas: il suivrait la courbe ascendante des dernières années (8,000 élèves de plus en cinq ans) ou resterait stationnaire.

Il reconnaît cependant qu'il y a environ 40 p. cent d'élèves qui ne sont pas de foi protestante et certaines commissions scolaires comptent jusqu'au quart de leurs élèves qui ne sont pas an-

glophones. Hors Montréal, ces non-anglophones sont très majoritairement francophones.

Quant à l'ouverture de classes françaises dans les commissions scolaires protestantes (anglophones par tradition), M. Cooling déclare que le ministre de l'Éducation la met en question par exemple par des règles budgétaires ou par des discussions sur les immeubles. "C'est bien clair qu'ils veulent voir la fin du système protestant", conclut-il. Il reconnaît toutefois que le PSBGM qui a des classes françaises depuis 10 ans ne semble pas avoir de problèmes avec Québec là-dessus.

Enfin, la QAPSB considère comme une insulte que la commission parlementaire sur le projet de loi 1 n'ait pas entendu son mémoire. A travers ses 130,000 élèves, c'est une population d'au moins 400,000 personnes que l'association dit représenter.

Elle rendait public ce mémoire hier, au cours d'une conférence de presse. On y parle du "droit fondamental des commissions scolaires de déterminer la langue d'enseignement de leurs élèves".

On assure aussi que tous les Canadiens devaient avoir accès aux écoles protestantes, ce qui ne serait pas le cas s'ils sont refusés à l'école anglaise, les classes françaises protestantes étant rarissimes.

Quant aux règlements d'inscription des nouveaux élèves aux classes anglaises, la QAPSB endosse la demande d'un délai d'un an réclamé par le PSBGM et le Lakeshore.

Des considérations politiques auraient pavé la voie à des décisions majeures de Sidbec

par Pierre GRAVEL

QUÉBEC — Depuis bientôt dix ans, Sidbec a suivi un cheminement exactement inverse à celui qui avait été prévu par le gouvernement québécois en 1968. Destinée au départ à transformer dans des usines de l'acier acheté ailleurs, Sidbec a été amenée par les circonstances à s'engager à fond dans la fabrication de l'acier.

Et pendant tout ce temps, certaines de ses décisions majeures lui ont été dictées par le gouvernement, son unique actionnaire, à partir de considérations strictement politiques. C'est le cas, par exemple, du projet de plus de \$600 millions lancé sur la Côte-Nord alors que Sidbec aurait pu satisfaire ses besoins en matière première en investissant seulement \$50 ou \$60 millions au Brésil.

C'est du moins ce qui ressort

des déclarations faites hier à Québec par le président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac. Celui-ci témoignait devant la Commission parlementaire de l'Assemblée Nationale chargée d'étudier le projet de loi 41 qui autorisera le gouvernement à injecter une somme additionnelle de \$126 millions dans la sidérurgie d'Etat.

Contrairement à ce que pouvaient laisser présager, jeudi soir, les interventions des députés de l'opposition lors du débat en deuxième lecture de ce projet de loi, la première séance de la Commission s'est déroulée dans le plus grand calme. Sans aucune trace d'agressivité ou de réprobation de la part des parlementaires à l'endroit de la haute direction de Sidbec réunie pour l'occasion. Sauf peut-être de la part du député péquiste de Verchères, M.

Jean-Pierre Charbonneau, qui veillait attentivement à ce que les syndicats de Sidbec, à l'usine de Contrecoeur, impliqués dans un long conflit de travail l'année dernière, ne portent pas tout l'odieux du déficit de l'entreprise.

Plusieurs représentants syndicaux étaient d'ailleurs présents et le seront sans doute à nouveau lundi, lorsqu'on abordera probablement l'épineuse question du management et plus particulièrement celle du climat des relations de travail.

Manifestement résolu à prendre tout le temps nécessaire pour «aller au fond des choses» les membres de la Commission ont résolu de diviser en trois grandes têtes de chapitres les discussions sur le dossier Sidbec: les explications quant aux difficultés finan-

cières, les principaux problèmes actuels (management, marketing, relations de travail etc...) et enfin, les orientations pour l'avenir.

C'est justement en voulant éclairer les membres de la Commission sur les raisons des difficultés financières que M. Gignac a rappelé le contexte du lancement du projet Sidbec-Normines.

En 1974, face à des problèmes d'approvisionnement en minerai, Sidbec avait le choix entre un engagement financier de \$50 à \$60 millions au Brésil, en association avec une entreprise locale, et la mise en marche d'un gigantesque programme de l'ordre de \$500 à \$600 millions sur la Côte-Nord québécoise.

C'est alors, explique-t-il, qu'il s'est fait répondre par le premier ministre de l'époque, M. Robert Bourassa, par le chef de l'opposi-

tion et par tous les parlementaires consultés: «Jean-Paul, il n'en est pas question. Il est inconcevable que le Québec, et surtout le gouvernement du Québec, aille investir au Brésil pour avoir du minerai alors que la Côte-Nord est est pleine...»

«Ceci étant dit, ajoute M. Gignac, ma réponse a été: s'il n'en est pas question, il va falloir qu'il soit question de financer non pas \$50 ou \$60 millions mais plutôt \$500 ou \$600 millions.

Et c'est comme ça que ce projet a démarré...»

Insatisfaits de certains chiffres globaux qui leur ont été soumis, les membres de la Commission ont obtenu que la direction de Sidbec leur fournisse des détails additionnels la semaine prochaine. C'est ainsi, par exemple, que,

la première fois, les états financiers consolidés de Sidbec seront complétés par des états détaillés de chacune des filiales. En raison des inconvénients qui résulteraient, au plan de la concurrence, de la publication de ces rapports, les membres ont convenu d'en respecter le caractère confidentiel.

Cette discussion de fond sur Sidbec intéresse manifestement beaucoup le gouvernement si l'on en juge par la participation d'au moins quatre ministres, MM. Bernard Landry, Rodrigue Tremblay, Yves Duhaime et Yves Bérubé. Sans compter la présence, à titre d'observateur, pendant deux heures et demie hier, du premier ministre Lévesque. Selon les habitudes des Commissions parlementaires, il s'agit sans doute là d'un précédent significatif...

COMMANDES 285-7111
 de lundi au vendredi de 9 h à 17 h
 POUR CHANGER
 OU ANNULER 285-7205
 de lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30

la presse
 MONTRÉAL,
 SAMEDI 9 JUILLET 1977

101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre

terrasse

**Neuf
château**

Maisons de ville en copropriété

UN PROJET UNIQUE À BROSSARD



**PRIX À PARTIR
de \$45,150**



3 et 4 chambres à coucher

Une qualité facile à apprécier plus ces avantages

- Ravissant foyer
- 2 1/2 salles de bain
- Armoires de cuisine de qualité
- Sous-sol fini plus salle de jeu
- Entrées privées devant et derrière
- Luxeuses maisons en brique
- Chauffage électrique
- Solives en acier
- Garage souterrain chauffé
- Piscines et courts de tennis
- Réseau de télédistribution

BOUVE Bonavista

RÉALISATEUR DU PROJET TERRASSE NEUFCHÂTEAU À ST-LAMBERT

671-4881 ou 671-5916

POUR S'Y RENDRE: Traverser le pont Champlain et tourner sur le boul. Taschereau à la sortie Laprairie. Passer le Centre commercial Woolco, tourner à droite sur le boul. Rome et suivre les indications.



SPECIAL DE LA SEMAINE SARATOGA

Incluant un foyer

Villager \$49,950.

Paiement initial aussi bas que \$5,000.

Maison familiale Deluxe avec 4 chambres à coucher et 2 1/2 salles de bain (douche adjacente à la chambre principale), charmante salle de séjour avec poutres au plafond et foyer naturel en brique. Buanderie adjacente à une vaste cuisine. Terrain entièrement gazonné et entrée de garage pavé.

Profitez de L'OFFRE CONDITIONNELLE SARATOGA

Sur toute maison Saratoga neuve, nous acceptons une offre conditionnelle à la vente de votre maison actuelle dans un délai de 60 jours. Si vous ne vendiez pas votre maison dans ce délai, nous vous remettrons votre dépôt en entier. Cette offre vous facilite l'achat d'une maison qui correspond mieux à vos goûts. Visitez l'une des Galeries pour obtenir plus de précisions. Vous avez de très bonnes raisons d'acheter maintenant!

La Galerie 1
 Kirkland: Sortie 31 de la Transcanadienne, 1/2 mille au nord sur le boulevard St-Charles. 695-2322/695-1200

Lun. à ven.: 13h à 21h
 Sam. et dim.: 10h à 18h

La Galerie 2
 Brossard: À la sortie du Pont Champlain, emprunter le boul. Taschereau ouest. Tourner à droite au second feu de circulation, sur le boul. Rome. 672-1232/672-6212



Siege social:
 Saratoga Construction Ltd.
 Plaza Saratoga,
 2880, boul. St-Charles,
 Kirkland, 695-1200



Si votre revenu est de \$12,000 et plus vous pourriez être propriétaire avec un comptant de \$1,675 et un versement de \$173!* par mois



PENSEZ! Maintenant vous pouvez être propriétaire d'une magnifique unifamiliale, votre propre maison de trois chambres pour aussi peu que \$173 — par mois (P.I.).

Prodiguez à votre famille la maison quelle mérite — à un prix qui vous convient. Une maison qui inclut des tapis mur à mur; terrain tourbé en façade; une cave grande maison; une cuisine familiale; une entrée de garage pavée; et des terrains superbes de 7,000 pieds carrés (et plus). (Sans charges supplémentaires)

Quand vous visiterez nos maisons modèles vous saurez pourquoi nous considérons que Prévert est la meilleure valeur de la région — une valeur qu'il ne faut pas manquer. Venez visiter Prévert aujourd'hui!

*Si votre requête est acceptée vous obtenez l'assistance du gouvernement.

BUNGALOWS ET COTTAGES (3 CHAMBRES À COUCHER).

\$33,500



Dirigez-vous vers l'île-Bizard, traversez le pont Jacques Bizard, vers la gauche sur Chemin jusqu'à Cardinal, bureau de 12h à 21h, Jeudi fermé, Sam., Dim. Midi à 19h. Tel. 620-2060




SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RÉSIBEC LTÉE 5-1637

Choisissez bien votre entourage...



BROSSARD

MAISON BONAVISTA

7 modèles: foyer et sous-sol entièrement finis dans certains modèles. Chauffage électrique. Poutrelles en acier.

Prix à partir de **\$39,950**

672-0334 ou 671-5916

Direction: De Montréal, franchissez le pont Champlain, tournez à droite à la sortie Laprairie menant au boulevard Taschereau, passez devant le centre d'achats Woolco, tournez à droite sur le boulevard Rome jusqu'à la rue Trohan et de là aux maisons modèles.



ST-LAMBERT

PARC PRÉVILLE

Cottage 4-5 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bain, salle de séjour, salle à manger, cuisine avec coin repas, salle familiale, foyer, garage, terrain aménagé, entrée de voiture asphaltée, chauffage électrique, solives et poutres en acier.

Direction: Pont Champlain, sortie Sorel, virage à droite, puis route de service (boul. Marie-Victoria) jusqu'aux feux de circulation, virage à droite sur le boulevard Simard et à Pas-de-Calais.

672-1175 - 671-5916

bonavista

FABREVILLE AU COEUR DE LAVAL



Choix de modèles, à partir de **\$35,900.**

CONSTRUCTION HABICO

3045, rue Gaston, 625-5280

Sortie 14 de l'autoroute des Laurentides



Pour satisfaire notre grande clientèle

Voici nos nouveaux modèles

SEMI-DÉTACHÉS



CAPITAL INTÉRÊTS ET TAXES

\$238⁵⁰

PAR MOIS

COMPTANT SEULEMENT

\$1,690

TOUTES NOS MAISONS SONT ÉLIGIBLES AUX SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Maison brique et aluminium, grande salle à diner, 3 chambres à coucher, salon spacieux, sous-sol partiellement fini.

Lave-vaisselle encastré, cuisine bien planifiée, portes-patio, moustiquaires, entrée d'auto, 1 1/2 salle de bains

BUREAU DES VENTES: 472-1488

Situé à environ 1/2 mille de route 640

- 1) Venant de l'autoroute 13 (Mirabel) ou 15 (Laurentides), empruntez la route 640 vers l'Ouest (direction Saint-Eustache)
- 2) Quittez la 640 à Saint-Eustache et prenez la direction sud sur le boul. Arthur-Sauve
- 3) Tournez à droite sur la rue Goyer (en face du centre d'achats) puis à gauche sur la rue Fère.
- 4) Continuez sur la rue Fère jusqu'à la rue Latour. (Après avoir passé le pont et la rue Petite-Rivière).
- 5) Tournez à droite sur la rue Latour puis à gauche sur Lauzon pour nos maisons modèles.



101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre

DU NORD...AU SUD

Un choix incroyable de maisons



**PRIX GARANTI
JUSQU'EN OCTOBRE
AUCUN! MAIS AUCUNS
FRAIS CACHÉS**

AVANT D'ACHETER AILLEURS VÉRIFIEZ SI ON VOUS OFFRE:

- Un choix de sites incroyables • Des matériaux de haute qualité • De la main-d'œuvre qualifiée • Un service après-occupation garanti pour un an • Un choix de grands terrains • Un choix de plus de 30 modèles de distinction • Une compagnie de réputation internationale • Des prix fermes sans frais cachés • Une inspection avec le représentant de la compagnie avant occupation.

MAISONS-DENAULT

Par les "Habitations Denco Inc."

6 projets pour vous servir

carrefour
RESIDENTIEL
St-Martin
(PHASE III)
2005, rue Favreau, Chomedey
\$34,500 à \$75,500
688-1800

boisé
St-Dorothée
Boul. Sanson à gauche sur
rue Sylvie
\$34,500 à \$75,500
688-5939 ou 688-1800

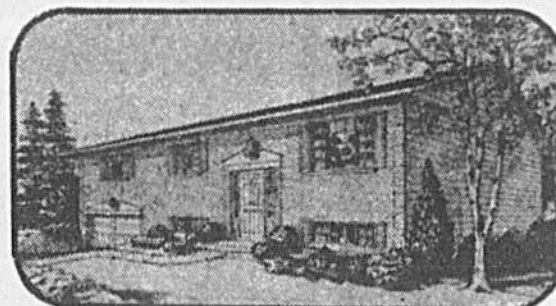
**St-Thérèse-
en-haut**
\$42,500 à \$77,900
Tél.: 430-3586

carrefour
RESIDENTIEL
st-eustache
de \$30,900 à \$33,500
627-3112

**Ville de
CANDIAC**
Parc Laurier \$47,900 à \$70,000
861-5033
Parc St-Laurent \$33,900 à \$36,900
632-6221 ou 861-5033



Contemporain III
Ste-Thérèse \$59,900
St-Martin \$58,700



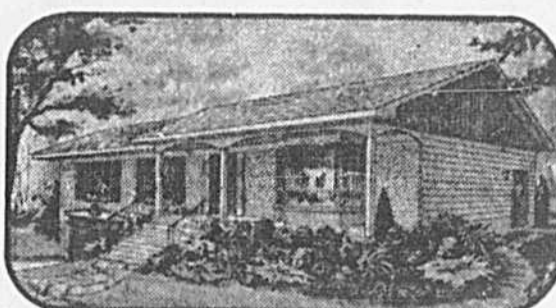
Heritage VI
Ste-Thérèse \$42,500
St-Martin \$40,500
Ste-Dorothée \$40,500
Candiac \$35,490



Duvernay
St-Martin \$42,900



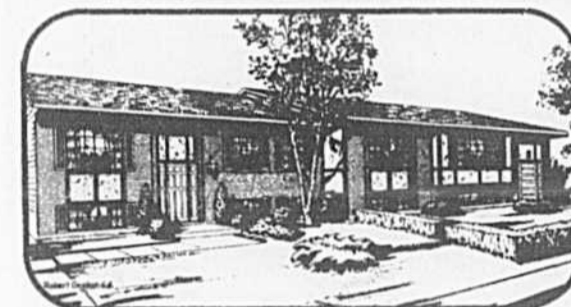
Le Normand
Ste-Thérèse \$67,900
St-Martin \$65,900



Colonial (garage)
Ste-Thérèse \$42,900
St-Martin \$42,500
Ste-Dorothée \$42,500
Candiac \$36,900



Sutton
Ste-Dorothée \$66,500
Candiac \$61,900



Le Saguenay (St-Eustache seulement)
PRIX \$31,000
COMPTANT \$1,600
MENSUALITES \$237.31
incluant (taxes, si éligible aux subvention au maximum)



l'Hermitage VIII
Ste-Thérèse \$74,900
St-Martin \$73,900
Ste-Dorothée \$73,900
Candiac \$70,900



Marquesa
Ste-Thérèse \$53,900
St-Martin \$51,900
Ste-Dorothée \$51,900
Candiac \$47,900



Canadien
Ste-Thérèse \$77,900
St-Martin \$75,500



L'Outaouais (St-Eustache seulement)
PRIX \$30,900
COMPTANT \$1,600
MENSUALITES \$228.28
incluant (taxes, si éligible aux subventions au maximum)



Matane IV C
St-Martin \$34,900
Ste-Dorothée \$34,900

BELOEIL

Située près d'une montagne et d'une rivière à 10 minutes de Montréal

HABITATION L P B

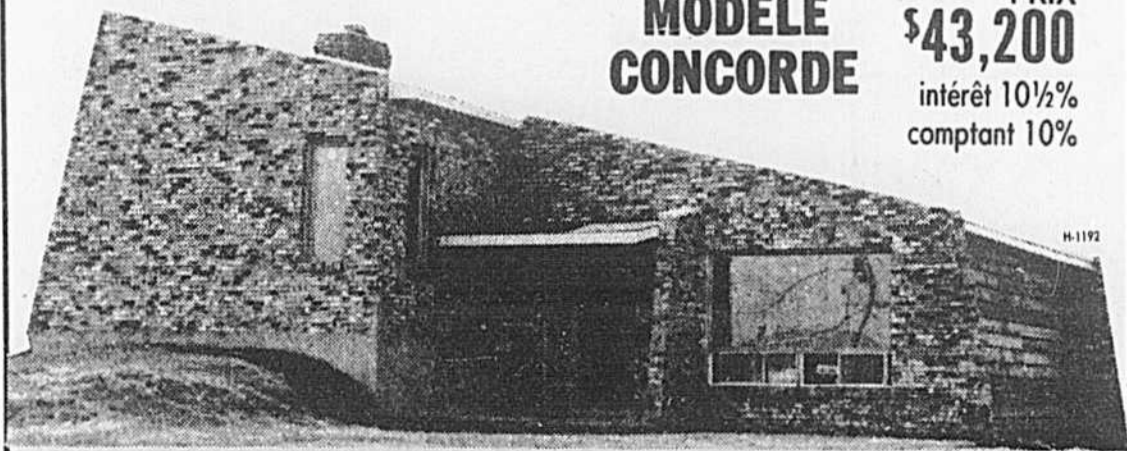
CHOIX DE 18 MODÈLES

PRIX À PARTIR DE
\$31,000 à \$65,000
COMPTANT
5% et plus

- OCCUPATION IMMÉDIATE
- 1,800 pieds carrés de plancher
 - Foyer, 4 chambres
 - Salle de jeu finie
 - 1 1/2 salle de bain
 - Terrain 7,200 pieds inclus dans le prix

TERRAIN À VENDRE AUSSI DISPONIBLE

**MODÈLE
CONCORDE** PRIX \$43,200
intérêt 10 1/2%
comptant 10%



Dépositaire des maisons usinées Marcoux.
Pour construction sur votre terrain.

Tél. 464-0556. Ouvert en tout temps. Direction: Route 20 sortie 68 à droite jusqu'à la rue Noisieux au 356 Des Prairies.

LA PRAIRIE...

PRIX: \$33,500
Paiement mensuel: à partir de \$247
par mois, cap. int. et taxe
Accès à la subvention fédérale

Téléphone: 659-4213 ou 363-5911

DIRECTION: Prendre le Chemin Saint-Jean jusqu'à la rue CHAMP DES FLEURS, tourner à gauche sur la rue LRA5 jusqu'à la rue CHRYSANTHEME, tourner à droite et 500 pieds plus loin, vous verrez une pancarte MAISONS MODÈLES.

GARANTIE 5 ANS
Notre entreprise est accréditée du
PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS
NEUVES DE L'A.P.C.H.Q.

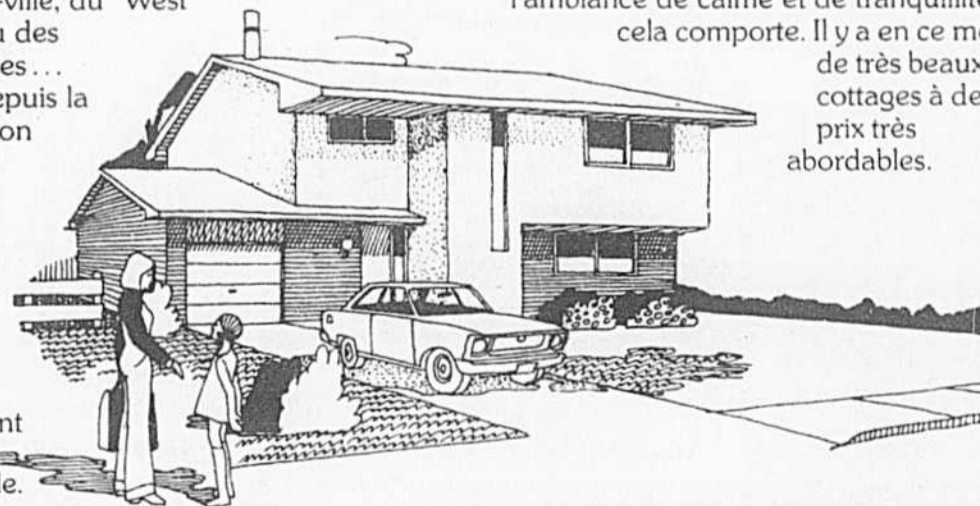
FACILE!

Lorsque vous placerez une petite
annonce à 285-7111
dites seulement:
"Portez à mon compte
MASTER CHARGE"

Jolibourg, Laval-sur-le-lac. Une note d'exclusivité.

Jolibourg, c'est un site facile d'accès...

Ce qui rend le quartier Jolibourg aussi exclusif, c'est qu'il est juste assez éloigné pour vous permettre de vivre un peu plus à l'aise que la majorité des gens, et qu'on y accède facilement qu'on vienne du centre-ville, du "West Island" ou des Laurentides... surtout depuis la construction de l'autoroute 13. De plus, le train de banlieue vous mène rapidement au centre-ville.



... c'est un style de maisons tout à fait différent...

Les maisons de Jolibourg, différentes de tout ce qui se fait présentement, sont à voir. Elles possèdent le charme particulier des belles maisons anglaises, avec toute l'ambiance de calme et de tranquillité que cela comporte. Il y a en ce moment de très beaux cottages à des prix très abordables.

... c'est un golf, c'est la verdure...

À part son site privilégié, Jolibourg présente bien d'autres attraits. On s'y croirait un peu à la campagne mais cependant, tout est à proximité. On trouve sur place un terrain de jeux et une piscine, et, tout juste à côté, le club de golf Islemere. Sans compter le fait que toutes les commodités de Laval sont à quelques minutes de voiture.

... c'est une foule d'avantages exclusifs.

À Jolibourg, il est possible d'obtenir des conditions très avantageuses lors de l'achat.

Jolibourg.
Une note d'exclusivité.
À Laval-sur-le-lac.



689-5211

Jolibourg
Laval-sur-le-lac

Home-Smith Properties Ltée
Division Société Immobilière de l'est
Genstar

101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre

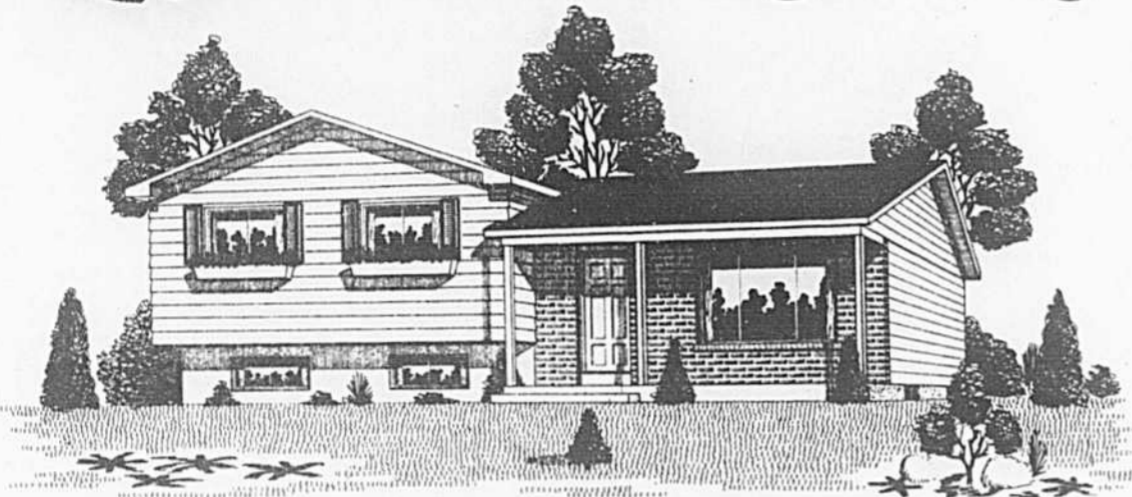
BELOEIL

Située près d'une montagne et d'une rivière à 10 minutes de Montréal.



OUVERT AUX VISITEURS
SAMEDI ET DIMANCHE, 1h à 5h p.m.

les habitations
Vaucrésson inc.



Nous avons des maisons avec des taxes basses
Choix de sept modèles
Modèles disponibles au rabais fédéral
Près d'un parc

PRIX À PARTIR DE
\$29,500

POUR S'Y RENDRE:
Transcanadienne sortie 67, boul. Saint-Jean-Baptiste, jusqu'à la rue Gadbois. Voyez notre enseigne sur le coin.

Thérèse "TERRY" Dubuc
467-4211 467-2709

LONGUEUIL

Bungalows S-D

OCCUPATION IMMÉDIATE OU PLUS TARD

Comptant \$1423

PRIX
\$33,950.

Plusieurs modèles et aussi cottages
Bureau de renseignements: 2702, BELIVEAU
Maison modèle: 2936, rue BERTHON

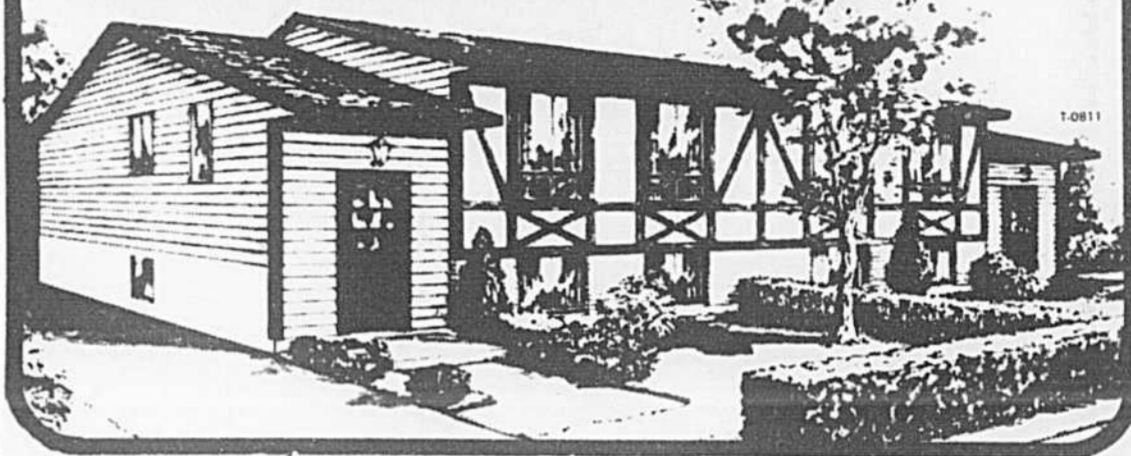
Pour information
526-4141
468-0901

PAR LPA CONSTRUCTION INC.



ROUTE 3, sortie boul. Thérien, jusqu'au boul. Jacques-Cartier, tournez à gauche jusqu'au 2702, Béliveau.

Notre entreprise est accréditée auprès du PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE L'A.P.C.H.Q. 5 ans de garantie Compétence et solvabilité



HEURES D'OUVERTURE:
Samedi, dimanche 12h à 6h.
Lundi fermé
Mardi au vendredi 11h30 à 6h

Le constructeur accrédité
auprès du



PROGRAMME DE
CERTIFICATION DES MAISONS
NEUVES DE L'A.P.C.H.Q.

offre
5 ans de garantie

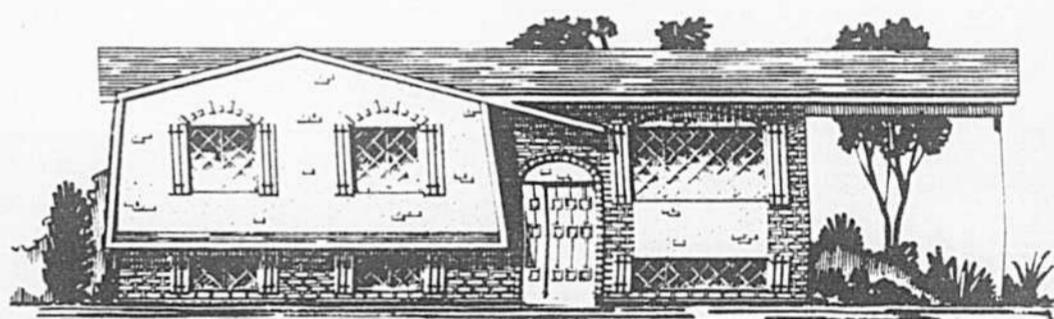
- Protège votre dépôt jusqu'à concurrence de \$20,000.
- Protège votre propriété contre tout défaut mineur au cours de la 1ère année et contre tout défaut majeur au cours des 5 premières années.

Le constructeur accrédité signifie
COMPÉTENCE ET SOLVABILITÉ !

4 Projets

OUVERT AUX VISITEURS
Lundi au jeudi de 13h à 21 heures. Vendredi fermé.
Samedi et dimanche de 12h à 18 heures.

SCHL I + SP



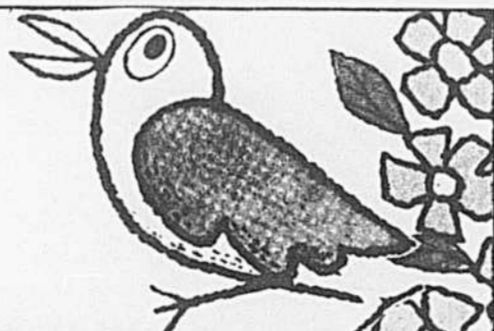
MASCOUCHE 765 BRIEN 474-1834 **BELOEIL** 931 LEMOYNE 464-1121
Pont Pie-IX, Route 25 jusqu'à Mascouche, tournez à gauche au feu clignotant sur le boul. Mascouche et à gauche sur le rue Brien. Transcanadienne, sortie 64, Bernard-Pilon jusqu'au boulevard L'Heureux; boulevard L'Heureux jusqu'à la rue Lemoine; Lemoine tournez à droite.

LAPRAIRIE 55, BOUL. DES CHAMPS-FLEURY 559-1922 **ST-HUBERT** 1325 MADRID 676-1156
Boulevard Taschereau jusqu'au chemin Saint-Jean, jusqu'au boulevard des Champs-Fleury. Suivre la route 9, prendre chemin Chambly en direction de Chambly jusqu'à la rue Madrid.

BLP CONSTRUCTION INC. **latendresse** MAISONS

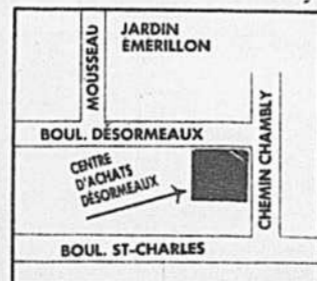
LONGUEUIL

Jardin Émérillon



COTTAGE SEMI-DÉTACHÉ

Prix à partir de **\$35,900**
COMPTANT \$2,900 Taux intérêt courant

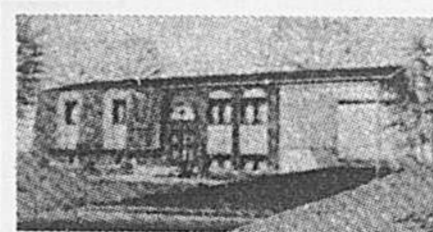


Direction: Suivre Chemin Chambly, boul. Desormeaux à gauche jusqu'à la rue Mousseau 2951
Tél.: 468-1881



L'Écandelle

STE-JULIE verfab INC.



OUVERT: lundi à jeudi 1h à 5h.
Vendredi fermé
Samedi et dimanche 12h à 6h.
La maison modèle illustrée ci-dessus peut être visitée tous les jours après 10.00 a.m. au 154, Rang du Fer à Cheval TRAJET: Route 20, sortie 62, suivre les affiches.
14 maisons pour occupation le 1er juillet
Pour aussi peu que **\$1,700 comptant**
861-1911

LA MEILLEURE OFFRE DANS L'OUEST!

\$100.00 par mois
est offert par

q. gazaille construction inc.

*Véhicule pour un temps limité seulement.
*Applicable sur toutes maisons dont la construction est achevée.
*Pourquoi ne pas vous prévaloir de cette offre dès maintenant.

VIRELAND HEIGHTS Kirkland — route Transcanadienne sortie 31, vers le nord sur St-Charles, tourner à gauche sur Westminster, à droite sur Hasting puis à gauche sur Valérie, voir les maisons modèles.
BEARWOOD Dollard-des-Ormeaux — route Transcanadienne sortie 32, vers le nord sur St-Jean, tourner à gauche sur Westminister, à droite sur Hasting puis à gauche sur Park Lane, voir les maisons modèles.
* 695-3725 * 626-6201

ste-Adèle Habitat ste-Adèle



À PARTIR DE **\$40,000**
CHOIX DE 5 MODÈLES DE MAISONS AVEC FOYER NATUREL

- Services municipaux: éclairage des rues, aqueduc, égouts.
- Sont inclus: tapis, plafonniers, entrée pavée, terrain gazonné, trottoirs en pierre.
- Pistes de ski de fond et piscines sur le domaine.
- Ski alpin et pistes de motoneige à proximité.
- Situé à 20 minutes de Mirabel, 45 minutes de Montréal.
- Financement par la SCHL de 75% à 95%.
- Maison en ciment
- Chauffage électrique (Novalec)

ROUTE 117 SORTIE 67
Premier feu de circulation tourner à droite et suivre les indications
OUVERT AUX VISITEURS TOUS LES JOURS DE 10h à 18h
520, boul. HABITAT, SAINTE-ADELE
1-229-5680
1-229-4842



SYNDICAT
DES FONCTIONNAIRES
PROVINCIAUX
DU QUÉBEC INC.

FRAIS de VOYAGE



Les fonctionnaires itinérants, membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, apprécieraient que le ministre de la Fonction publique, au nom du gouvernement, réponde publiquement aux questions suivantes:

- Le ministre de la Fonction publique peut-il faire connaître à la population les motifs et les justifications qui ont permis à l'Hydro-Québec ainsi qu'à la Société des Alcools du Québec de compenser ses employés itinérants à des taux supérieurs à ceux offerts par le gouvernement à ses employés qui utilisent leur véhicule automobile?
- Le ministre de la Fonction publique peut-il déposer l'étude qui, selon lui, a été effectuée et qui démontrerait qu'à long terme, sur une base annuelle, le fait de procéder à la location ou à l'achat de véhicules ne coûterait pas plus cher au gouvernement, et même sans doute un peu moins que les compensations offertes à ses fonctionnaires.
- Le ministre de la Fonction publique peut-il démentir les chiffres ci-dessous, démontrant les coûts exorbitants qu'implique la location de certains véhicules aux conditions suivantes:

LOCATION — AUTOMOBILE

QUELQUES EXEMPLES

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

- Québec \$350.00 par mois à des employés du ministère - Québec (J.-P. Bédard, R. D'Amours, J.-G. Fortier et M. Renaud). Millage approximatif: 500 milles par mois.
- Victoriaville \$3.00 de l'heure pour 8 heures par jour: Victoriaville, soit \$24.00 pour 30 milles approximativement.
- Hauterive 1 véhicule loué de Boulet Transport — \$13.75 l'heure avec chauffeur. 1 véhicule "panel" loué à raison de \$13.45 l'heure avec chauffeur.
- Rivière-du-Loup 1 véhicule loué de "Massé et Plante" — \$16.00 par jour, plus \$0.16 du mille, plus essence (\$0.06). 2 véhicules loués de "Mailloux Transport" — \$80.00 par jour avec chauffeur.
- Cabano 2 véhicules loués du "Garage Lemieux", de Rivière-du-Loup — \$14.00 par jour, plus \$0.14 du mille, plus essence (\$0.06). 2 véhicules loués du "Garage Lemieux", de Rivière-du-Loup — \$16.00 par jour, plus \$0.16 du mille, plus essence (\$0.06).
- Mont-Joli 1 véhicule loué de "La Cie Tilden" — \$14.00 par jour, plus \$0.14 du mille, plus essence (\$0.06).
- Rimouski 2 véhicules loués de "La Cie Tilden" — \$18.00 par jour, plus \$0.16 du mille, plus essence (\$0.06), plus \$3.00 par jour pour les assurances.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

- Matane 3 véhicules loués — \$90.00 par semaine, plus \$0.18 du mille, plus essence (\$0.06).
- Gaspé 3 véhicules — \$15.00 par jour, plus \$0.12 du mille, plus essence (\$0.06).
- New-Carlisle 2 véhicules — \$15.00 par jour, plus \$0.12 du mille, plus essence (\$0.06).
- Gaspésie 1 véhicule (Toyota) — \$10.00 par jour, plus \$0.10 du mille, plus essence (\$0.05).

MINISTÈRE DES TERRES ET FORETS

- Québec Filion et Frères 6218, boul. Ste-Anne \$475.35 par mois — 12,000 milles gratuits — Excédent \$0.08 du mille. Essence, entretien, maintenance et assurances aux frais du gouvernement. Location minimum: 5 mois.
- Québec Location Giguère 375, boul. Hamel \$550.00 par mois — 2,000 milles gratuits — Excédent \$0.10 du mille. Essence, entretien, maintenance et assurances aux frais du gouvernement. Location minimum: 3 mois.
- Rouyn-Noranda Rouyn Drive Yourself 350, boul. Rideau Noranda \$490.00 par mois — 1,000 milles gratuits — Excédent \$0.17 du mille. Essence et assurances aux frais du gouvernement. Location minimum: 2 mois.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

- Québec Budget Rent-A-Car Denis Pépin Ltée \$25.95 par jour plus \$3.00 pour assurances — Moins escompte 10%: \$26.05 par jour. Location illimitée — Lundi au vendredi. NOTE: Les mêmes conditions semblent être acceptées par le ministère des Richesses naturelles.
- Montréal 10 voitures — Budget-Rent-A-Car. \$29.11 par jour, plus essence (\$0.06).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

- Montréal 1 véhicule — \$157.28 par semaine, plus essence (\$0.06).

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

- Québec 6 véhicules à \$6.00 l'heure ou \$28.00 par jour, plus \$3.00 par jour pour les assurances, plus essence (\$0.06).
- Montréal 8 véhicules — aux mêmes conditions.

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

Voitures non livrées.

- Le ministre de la Fonction publique peut-il encore prétendre, puisqu'il nous assure que l'automobile n'est pas une condition de travail, que le fait pour le gouvernement de procéder à des locations de véhicules sur une base temporaire n'est pas une forme de pression contre les itinérants de la Fonction publique afin que ceux-ci fournissent leur véhicule automobile?
- Cette attitude ne peut-elle être comparée à celle de l'employeur qui utilise des "scabs" pour assurer le maintien de sa production?
- Le ministre de la Fonction publique peut-il également nous assurer que les employés qui sont transportés dans des véhicules en location obtiennent toute la sécurité auquel ils sont en droit de s'attendre, compte tenu des règlements sanctionnés par l'arrêté en conseil 3787 du 13 décembre 1972? Selon nous, la vérité serait toute autre.
- De la même façon, le gouvernement entend-il respecter la sentence arbitrale rendue par le juge Jean Bérubé, le 4 octobre 1974, afin de favoriser à l'heure du repas du midi le déplacement des employés itinérants, afin que ces derniers puissent à l'intérieur de distances décentes avoir l'opportunité de prendre leur repas, soit à la maison, au port d'attache ou au restaurant?
- Le gouvernement entend-il assumer toutes les garanties et tous les risques qui sont encourus par les itinérants du gouvernement qui voyagent avec d'autres employés, afin d'éviter la répétition de l'accident qui a coûté la vie à l'inspecteur Jean-Jacques Marsil et pour lequel le ministre de la Fonction publique ne nous a pas encore donné de garantie formelle?
- Le ministre de la Fonction publique fera-t-il encore preuve de manque d'humanisme pour se contenter de faire preuve de technicalités pour justifier sa position?
- Le gouvernement acceptera-t-il, suite à notre demande de rencontre du 21 juin dernier pour laquelle aucun accusé de réception n'a été reçu, d'accepter de nous rencontrer pour pouvoir régler ce litige plutôt que de prétendre que ce n'est qu'une tempête dans un verre d'eau, et ce, dans l'intérêt de la population?
- Combien de temps le gouvernement acceptera-t-il de prendre le risque de ne pas être remboursé par le gouvernement fédéral pour les prestations de l'assistance sociale, compte tenu du fait que les agents de l'aide sociale n'effectuent pas les réévaluations à domicile, comme le règlement le prévoit?
- Combien de temps le gouvernement acceptera-t-il que les travaux de construction et d'entretien de route s'effectuent sans la vérification des inspecteurs des travaux publics?
- Combien de millions devons-nous éventuellement payer pour ce manque de compétence?...